

87 La gestion de la pêche de loisir dans les aires marines protégées


OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

2.2.2 - Fiche M1 Mise en place de panneaux d'affichage

mise à jour: 11/04/2013

 **Fiche M1 Mise en place de panneaux d'affichage**

Disposition de panneaux à des endroits stratégiques du site, récapitulant la réglementation générale et celle en vigueur relative aux pratiques de la pêche de loisir, notamment de pêche à pied.

<h3>Pêche à pied à Chausey</h3> <p>en Août la pêche des espèces suivantes est interdite</p> <ul style="list-style-type: none">- praire- amande de mer- huître plate et huître creuse- ormeaux- coquille Saint Jaques    <p>D'après l'Arrêté n°10/2010 du 4 février 2010 réglementant l'exercice de la pêche maritime de loisir pratiquée à pied, à la nage ou sous-marine dans le département de la Manche</p> <p>Affichette saisonnière Source : SyMEL</p> <p>Type de mesure</p> <p>Communication – Sensibilisation</p> <p>Charte pêche de loisir</p> <p>Mesure en lien avec les engagements de la Charte nationale suivants :</p>	<h3>Objectifs</h3> <ul style="list-style-type: none">✓ Lutter contre la méconnaissance de la réglementation, notamment le non respect des tailles minimales de capture, rappeler les règles de bonnes pratiques de la pêche à pied.✓ Sensibiliser et informer le public pour faciliter le travail de surveillance. <h3>Calendrier des opérations</h3> <p>Il est préférable d'installer les panneaux avant la saison estivale et avant la première période de pic de fréquentation, afin d'anticiper l'arrivée des premiers estivants.</p> <p>Pour des affichettes (format papier plastifié), mises en place dans les navettes de transport de passagers par exemple, elles sont actualisées en fonction des dates d'ouverture de pêche des espèces.</p> <h3>Partenariats possibles</h3> <ul style="list-style-type: none">• Mairies• Associations de pêcheurs plaisanciers• Structures éducatives locales (collège, etc.)• DREAL (validation de maquette)• Sociétés de transport (navettes bateau)
 <p>Gestion de la ressource</p>  <p>Lutte contre la fraude</p>  <p>Échanges entre l'administration et les pêcheurs de loisir</p>	<h3>AMP ayant réalisé ce suivi</h3> <ul style="list-style-type: none">• DPM Chausey

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB